POLITIQUE DE CONFIDENTIALITE

Données des travailleurs du SPAF asbl

Nous attachons beaucoup d'importance au respect de votre vie privée. Lorsque nous collectons des données vous concernant, nous le faisons dans le respect du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), qui est d'application depuis le 25 mai 2018. Ce règlement fixe des balises quant aux données que nous pouvons collecter et à la manière dont nous pouvons les traiter.

Le présent document vise à vous informer, au mieux, sur la façon dont nous traitons les données que vous nous communiquez. Vos données sont traitées de manière confidentielle. Nous mettons tout en œuvre pour assurer la sécurité de celles-ci.

Si vous souhaitez plus d'informations à cet égard, vous pouvez contacter le SPAF asbl par les canaux indiqués en fin de document.

Responsable de traitement des données

Vos données personnelles sont traitées par :

Service Provincial d'Aide aux Familles asbl
Rue de Maredsous 10
5537 DENEE

Pourquoi collectons-nous vos données ?

Les données que nous collectons sont nécessaires à la poursuite des objectifs suivants :

- Administration, gestion du personnel et des salaires, en ce compris :
  - Evaluation du personnel ;
  - Planification du travail ;
  - Contrôle du temps de travail, contrôle d'accès ;
  - Amélioration du fonctionnement interne ;
  - Soutien et aide aux travailleurs dans le cadre de la relation professionnelle ;

- Visibilité et promotion des différents métiers, développement et présentation des activités.

Personne auprès de laquelle les données sont collectées ?

Les données sont collectées directement auprès de vous, lors de votre entrée en service ou dans le cadre de la relation de travail. Elles peuvent provenir d'autres sources (données de santé : Service Externe pour la Prévention et la Protection au travail (SEPP), médecin du travail, … ; données relatives au temps de travail : système d'enregistrement du temps ; …) dans les cas strictement nécessaires à la poursuite des objectifs précités.

Quelle est la base légale de ces traitements ?

Les bases juridiques du traitement sont :

- L'exécution du contrat de travail (Art. 6b du RGPD) ;
- Le respect des obligations légales dans le cadre d'une relation de travail (Art. 6c du RGPD) ;
- Le bon fonctionnement de l'entreprise : intérêt légitime (Art. 6f du RGPD).

Vos données sont-elles susceptibles d'être transmises à des tiers ?

Vos données personnelles sont traitées par les membres du personnel du SPAF asbl en charge de l'administration et de la gestion du personnel et des salaires.

En aucun cas, nous ne vendons vos données personnelles à des tiers. Nous ne les communiquons jamais à des tiers à des fins commerciales.

Dans la mesure nécessaire, elles peuvent être communiquées entre autres aux catégories de destinataires repris ci-après :

- Service public de Wallonie (AVIQ)
- Prestataires de services informatiques
- Service Externe pour la Prévention et la Protection au travail
- Secrétariat social
- Sodexo
- Compagnie d'assurances
- Entreprise de destruction des données

- Fonds social des aides familiales
- Fonds Maribel
- Fonds de Maladies Professionnelles
- Office National de Sécurité Sociale
- Institut National d'Assurance Maladie-Invalidité
- Mutuelles
- Office National pour l'Emploi
- Service Public Wallon de l'Emploi et de la Formation (Forem)
- Administration Fiscale
- Conseillers professionnels du SPAF asbl (avocats, services de récupération, …)
- Service externe pour la permanence téléphonique
- Formateurs externes intervenant au sein du SPAF asbl

Transfert de données personnelles en dehors de l'Union européenne ?

Vos données personnelles ne sont pas transmises en dehors de l'Union européenne.

Combien de temps conservons-nous vos données personnelles ?

Les données sont effacées 5 ans après la fin du contrat de travail.

Quels sont vos droits ?

Si vous le souhaitez, vous pouvez, à tout moment, demander à consulter vos données à caractère personnel. Vous pouvez demander que les données inexactes soient corrigées ou complétées.

Vous avez le droit à l'effacement de vos données dans certains cas (par exemple, si les données ne sont plus nécessaires au regard des objectifs pour lesquels elles ont été collectées…). Une limitation ou une opposition au traitement de certaines données sont également possibles dans des circonstances bien spécifiques.

L'essentiel des données personnelles que nous traitons sont toutefois nécessaires pour pouvoir appliquer correctement la législation sociale et fiscale ainsi que les obligations contractuelles de l'employeur. La poursuite de l'exécution du contrat de travail n'est pas garantie en cas de refus du travailleur de transmettre les données concernées, si ce refus empêche la bonne exécution des obligations légales ou contractuelles.

Enfin, vous avez le droit de libre transfert des données, ce qui signifie que vous pouvez obtenir les données personnelles que nous avons traitées vous concernant sous une forme

structurée, usuelle et exploitable par ordinateur et/ou de les transférer à d'autres responsables de traitement.

Comment pouvez-vous exercer vos droits ?

Vous pouvez exercer les droits mentionnés ci-dessus en nous contactant à cet effet par courrier postal adressé à :

Service Provincial d'Aide aux Familles asbl
Rue de Maredsous 10
5537 DENEE

La demande doit être accompagnée d'une preuve de votre identité (par exemple une photocopie de votre carte d'identité).

Si vous estimez que vos données sont traitées de manière incorrecte, vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de l'Autorité de protection des données, rue de la presse 35 à B-1000 Bruxelles – tél. 02/274.48.00.

Pour plus d'informations sur vos droits, vous pouvez consulter le site de l'Autorité de protection des données (www.autoriteprotectiondonnees.be) > Règlement Général sur la Protection des Données > Citoyen.